

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 30 octobre 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 14

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PREVOT, ATZENHOFFER, ISEL, WINLING, BABILON,
RUSTENHOLZ, WEISBECKER.

Absents : MM. GOETZ, NEUHARD, -excusés- M. MEYER-KUHN.

DEL. N° 67/2000

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE « ETUDE LOI SUR L'EAU ET
CONSTITUTION DU DOSSIER ZAC DE LA ZONE D'ACTIVITES »**

Le Président informe le Bureau que suite à la consultation engagée le 11 septembre 2000 en vue de la conclusion d'un marché négocié, 9 offres ont été déposées.
Ces offres ont été analysées avec la Direction Départementale de l'Equipement.

Deux offres ont été retenues :

B2000 Ingénierie	au prix de	176 780,76 F TTC
Est Infra Ingénierie	au prix de	158 589,60 F TTC

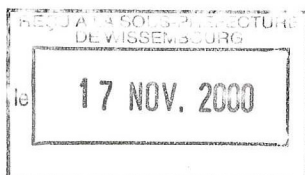
Le Bureau,

***- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire
donnant délégation au Bureau***

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

***- d'attribuer le marché négocié « étude Loi sur l'eau et constitution
du dossier ZAC de la zone d'activités » à Est Infra Ingénierie
au prix de 158 589,60 F TTC ;***

Le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 30 octobre 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL